

Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Mardi 29 avril 2014

Réponse à l'Appel à Projet de la Fondation de France « Gérons ensemble notre environnement »

L'an deux mil quatorze, le vingt-neuf avril, les membres du Conseil d'administration du Conseil de développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur se sont réunis en à Briançonnet à partir de 12h00. Ils ont examiné le projet de délibération concernant la réponse à l'Appel à Projet de la Fondation de France « Gérons ensemble notre environnement » 2014.

La réunion du Conseil d'administration était présidée par M. René Perier, assisté d'une secrétaire de séance, Mme Nicole Trevet.

Après avoir rappelé :

- que les statuts de l'association adoptés le 23 juin 2010 et modifiés le 2 mars 2013 prévoient que « Le Conseil d'administration est investi des pouvoirs nécessaires au fonctionnement de l'association » ;
- que l'Assemblée générale ordinaire du 4 avril 2014 a régulièrement désigné les neuf membres du Conseil d'administration ;
- le contenu de l'Appel à projet de la Fondation de France « Gérons ensemble notre environnement » 2014 ;
- le contenu du dossier de candidature proposé par le Conseil de développement portant sur l'animation de la participation citoyenne autour des enjeux de l'Estéron, permettant une meilleure appropriation et l'émergence d'actions concertées de valorisation et de protection de la ressource en eau, dressant les contours et les modalités d'une potentielle solidarité territoriale.

Il est proposé :

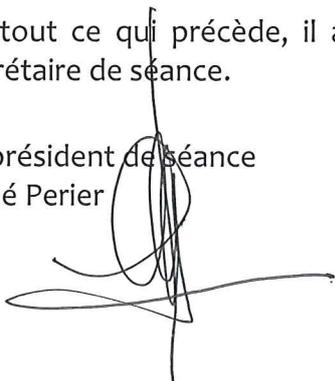
- de répondre à l'Appel à projet « Gérons ensemble notre environnement » 2014 lancé par la Fondation de France ;
- d'autoriser René Perier à signer le dossier de demande de subvention ;
- d'autoriser René Perier à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

Délibération :

***Le Conseil d'administration valide ces propositions concernant la réponse de l'association Conseil de développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur à l'appel à projet de la Fondation de France « Gérons ensemble notre environnement » 2014.***

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire de séance.

Le président de séance  
René Perier



Le secrétaire de séance  
Nicole Trevet

